

AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Survol

Mars 2026

Augmentation
de taux de
6,26 %

RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX : AUGMENTATIONS DES TAUX ET DE LA COUVERTURE

Le Régime de soins médicaux est en bon état financier. Afin d'assurer la stabilité financière continue du Régime et de mettre en œuvre trois améliorations du Régime, **une augmentation de taux de 6,26 % est requise.** Veuillez noter que la portion assurance voyage de ces tarifs demeurera inchangée.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DU RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX EN DATE DU 30 JUIN 2025 -

L'ÂGE MOYEN DES EMPLOYÉS
EST DE 45 ANS.

Employés participants	34 818
Conjoints participants	19 267
Personnes à charge participantes	23 993
TOTAL	78 078

PRIMES POUR SOINS MÉDICAUX ET ASSURANCE VOYAGE - RETENUES D'AVRIL 2026 POUR LA COUVERTURE EN MAI

EMPLOYÉ SEULEMENT (COUVERTURE INDIVIDUELLE)

TAUX ACTUELS

Employeur **Employé**
82,89 \$ **27,63 \$**

NOUVEAUX TAUX

Employeur **Employé**
88,01 \$ **29,34 \$**

EMPLOYÉ + UNE PERSONNE À CHARGE (COUVERTURE DE DEUX PERSONNES)

TAUX ACTUELS

Employeur **Employé**
173,45 \$ **57,82 \$**

NOUVEAUX TAUX

Employeur **Employé**
184,21 \$ **61,40 \$**

EMPLOYÉ + DEUX PERSONNES À CHARGE OU PLUS (COUVERTURE FAMILIALE)

TAUX ACTUELS

Employeur **Employé**
260,12 \$ **86,71 \$**

NOUVEAUX TAUX

Employeur **Employé**
276,25 \$ **92,08 \$**

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE MÉDICAMENTS

1. Conditions inflammatoires
2. Diabète
3. Maladies respiratoires
4. Cancer
5. Antidépresseurs

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE SOINS MÉDICAUX COMPLÉMENTAIRES

1. Massothérapie
2. Professionnels de la santé mentale
3. VPPC
4. Fournitures pour le diabète
5. Lunettes

AMÉLIORATIONS DE LA CONCEPTION DU RÉGIME

	COUVERTURE ACTUELLE	NOUVELLE COUVERTURE
Physiothérapie / thérapie sportive / massothérapie	80 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum combiné de 480 \$ par année civile, avec un plafond de 400 \$ pour la massothérapie	80 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum combiné de 1 000 \$ par année civile , sans plafond pour la massothérapie
Services des autres praticiens*	80 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum de 200 \$ par année civile pour chaque praticien éligible	80 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum de 300 \$ par année civile pour chaque praticien éligible
Services de soins des pieds	80 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum de 20 \$ par visite	80 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence des frais habituels et coutumiers qui sont actuellement de 60 \$ par visite au N.-B. Ceci veut dire que 80 % de 60 \$ sera remboursé à chaque visite, permettant que la couverture soit alignée avec l'augmentation des frais habituels et coutumiers au fil du temps.

Augmentation
de taux de
9,09 %

RÉGIME DE SOINS DENTAIRES : AUGMENTATION DES TAUX ET MISE À JOUR DU GUIDE DES HONORAIRES

À compter du 1^{er} mai 2026, le guide des honoraires de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick de 2025 sera utilisé au lieu de celui de 2024, ce qui réduira les frais à déboursier pour les participants du Régime. Pour soutenir la stabilité financière continue du Régime et mettre à jour le guide des honoraires dentaires, une augmentation de taux de 9,09 % est nécessaire.

PRIMES DENTAIRES – RETENUES D'AVRIL 2026 POUR LA COUVERTURE EN MAI



EMPLOYÉ SEULEMENT (COUVERTURE INDIVIDUELLE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
17,76 \$	17,75 \$	19,37 \$	19,37 \$

EMPLOYÉ + UNE PERSONNE À CHARGE (COUVERTURE DE DEUX PERSONNES)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
30,37 \$	30,36 \$	33,13 \$	33,12 \$

EMPLOYÉ + DEUX PERSONNES À CHARGE OU PLUS (COUVERTURE FAMILIALE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
45,53 \$	45,52 \$	49,67 \$	49,66 \$

RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS OU DE MUTILATION PAR ACCIDENT (ADMA) : CHANGEMENTS DE TAUX

Les Régimes d'assurance-vie collectifs sont en bonne position financière. Un régime connaîtra une baisse de prime et les deux autres resteront inchangés.

Les trois Régimes d'ADMA ont été renouvelés et les nouveaux tarifs indiqués dans le tableau ci-dessous sont garantis pour les quatre prochaines années.

PRIMES D'ASSURANCE-VIE ET D'ADMA RETENUES D'AVRIL 2026 POUR LA COUVERTURE EN MAI

	TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Assurance-vie de base (aucun changement)	13,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire		13,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
ADMA de base (-4 %) (100 % payées par l'employeur)	1,3 ¢ / 1 000 \$ de salaire		1,2 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
Assurance-vie facultative (-3,5 %)	18,2 ¢ / 1 000 \$ de salaire		17,6 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
ADMA facultative (aucun changement) (100 % payées par l'employé)	1,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire		1,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
Assurance-vie des personnes à charge (aucun changement) (50 % payées par l'employé et 50 % payées par l'employeur)	Employeur 1,81 \$	Employé 1,80 \$	Employeur 1,81 \$	Employé 1,80 \$
ADMA facultative - couverture individuelle (-7 %) (100 % payées par l'employé)	2,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation		2,0 ¢ / 1 000 \$ de prestation	
ADMA facultative - couverture familiale (-7 %) (100 % payées par l'employé)	3,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation		2,9 ¢ / 1 000 \$ de prestation	

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DU RÉGIME DE SOINS DENTAIRES EN DATE DU 30 JUIN 2025 -

L'ÂGE MOYEN DES EMPLOYÉS
EST DE 45 ANS.

Employés participants	34 819
Conjoints participants	19 417
Personnes à charge participantes	24 299
TOTAL	78 535

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE SOINS DENTAIRES

1. Obturations
2. Détartrage
3. Examens
4. Radiographies
5. Extraction d'une dent

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Votre employeur modifiera automatiquement vos retenues salariales. Si vous avez d'autres questions, communiquez directement avec votre employeur.

Pour en savoir plus sur vos avantages sociaux, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor, l'administrateur de notre Régime, au **1-800-561-4012** ou au **506-453-2296**, ou consultez le Livret sur les avantages sociaux des employés actifs : www.gnb.ca/avantagessociaux.



Vous pouvez également trouver des renseignements sur votre couverture de soins médicaux et de soins dentaires à l'aide de l'application Croix Bleue Medavie et du portail des adhérents :

www.cbmedavie.ca/adherents/bienvenue

